



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CONCORET
56430 – CONCORET

SEANCE DU MARDI 07 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le 7 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CONCORET, dûment convoqué le 31 mars 2015, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie AUBERT, Adjoint au Maire de CONCORET.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 14

Présents :

AUBERT Jean-Marie

GARCIA Déborah

MEZZALIRA Nicolas

AUBERT Joëlle

GORTAIS Edmond

SAILLARD Loïc

MULLER Sarah

LE BOURHIS Jean-Pierre

VIMAL DU MONTEIL Philippe

AUBRY Gwenaël

LEGLOAHEC Yann

EVEILLARD Evelyne

LURETTE Gilles

Secrétaire de séance : Philippe VIMAL DU MONTEIL

Absents excusés : Alain COAT (pouvoir à Edmond GORTAIS)

N°01a/04/2015 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : Service de l'Assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Marie AUBERT, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. Ronan COIGNARD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de Fonctionnement : - 6 882.95 €
- Section d' Investissement : + 42 977.66 €

Après délibération, le Conseil Municipal, DECIDE d'approuver, à l'unanimité et par vote à mains levées, le compte administratif 2014 du service de l'assainissement.

N°01b/04/2015 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : Lotissement des Longueraies

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Marie AUBERT, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. Ronan COIGNARD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de Fonctionnement : 0 €
- Section d' Investissement : - 8 250.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, DECIDE, d'approuver, à l'unanimité et par vote à mains levées, le compte administratif 2014 du Lotissement des Longueraies

N°01c/04/2015 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : Commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Marie AUBERT, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. Ronan COIGNARD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de Fonctionnement : + 51 356.44 €
- Section d' Investissement : + 247 278.55 €

Après délibération, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'approuver le compte administratif 2014 de la Commune.

N°02a/04/2015 – COMPTE DE GESTION 2014 : service de l'Assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, est amené à se prononcer sur le compte de gestion du Receveur municipal, relatif au service de l'assainissement.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'approuver le compte de gestion 2014 du service de l'assainissement.

N°02b/04/2015 – COMPTE DE GESTION 2014 : Lotissement des Longueraies

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, est amené à se prononcer sur le compte de gestion du Receveur municipal, relatif au Lotissement des Longueraies.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'approuver le compte de gestion 2014 du Lotissement des Longueraies.

N°02c/04/2015 – COMPTE DE GESTION 2014 : Commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, est amené à se prononcer sur le compte de gestion communal du Receveur municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'approuver, le compte de gestion 2014 de la Commune.

N°03a/04/2015 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2014 : budget communal

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, constatant que le CA présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2013	AFFECTATION A LA S.I	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A RÉALISER 2014	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	-60 310,76	X	307 589,31	RAR Dépenses 248 789,00 Recettes 1 557,00	-247 232,00	46,55
FONCTIONNEMENT	52 078,72	52 078,72	51 356,44	X	X	51 356,44

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit))

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014	51 356,44
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)	51 356,44
Total affecté au c/ 1068 :	0,00
Pour mémoire Résultat d'investissement reporté au BP 2015, ligne R001	247 278,55
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014 Déficit à reporter (ligne D002)	0,00

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'approuver l'affectation des résultats comme présentée ci-dessus.

N°03b/04/2015 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2014 : Service de l'Assainissement

Le Compte Administratif 2014 du service de l'assainissement, présentant un déficit de 6 882.95 € en section de fonctionnement.

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2014, le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité et par vote à mains levées, de ne pas affecter de crédits au compte 1068 de la section d'investissement.

N°04a/04/2015 – BUDGET PRIMITIF 2015 : Service de l'Assainissement

Après présentation des prévisions budgétaires du service de l'Assainissement, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'approuver le budget primitif 2015, qui s'élève à :

- Section de Fonctionnement : 22 803.00 €
- Section d'Investissement : 65 985.66 €

N°04b/04/2015 – BUDGET PRIMITIF 2015 : Lotissement des Longueraies

Après présentation des prévisions budgétaires du Lotissement des Longueraies, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'approuver le budget primitif 2015, qui s'élève à :

- Section de Fonctionnement : 36 100 €
- Section d'Investissement : 8 250 €

N°04c/04/2015 – BUDGET PRIMITIF 2015 : Commune

Après présentation des prévisions budgétaires de la Commune, le Conseil Municipal, décide, par 14 voix Pour et 1 Abstention, et par vote à mains levées, d'approuver le budget primitif 2015, qui s'élève à :

- Section de Fonctionnement : 691 756.44 €
- Section d'Investissement : 501 030.44 €

N°05a/04/2015 – SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES Budget de l'Assainissement

Après présentation à l'assemblée du budget primitif 2015 du service de l'assainissement, le Conseil est amené à se prononcer sur le versement d'une subvention de la commune à ce budget, pour un montant de 13 283.00 €.

Après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité et par vote à mains levées, d'émettre un avis favorable au versement de cette subvention.

N°05b/04/2015 – SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES
Budget du Lotissement des Longueraies

Après présentation à l'assemblée du budget primitif 2015 du budget du Lotissement des Longueraies, le Conseil est amené à se prononcer sur le versement d'une subvention de la commune à ce budget, pour un montant de 29 850.00 €.

Après délibération, le conseil municipal, décide, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'émettre un avis favorable au versement de cette subvention.

QUESTIONS DIVERSES

- Journée du 21 avril : réunion circuit interprétation du patrimoine
- 10 avril : animation à l'espace multisports avec les écoles

Fin de la séance à 23 h 12